Communiqué de presse

L'EHC ACCUEILLE LA PREMIERE RENCONTRE ROMANDE DES INFIRMIERES CLINICIENNES

Le 4 mai 2004 a lieu à l'Ensemble hospitalier de la Côte (EHC) la première journée romande des cliniciennes/iens. Organisée par la jeune Assemblée Suisse Romande des Infirmières/iers Cliniciennes/iens[1] (ASRIC), la journée doit permettre de faire le point sur un métier en pleine évolution, facette supplémentaire à la large palette de formations post-grades accessibles aux infirmières diplômées.

Le titre de la journée, « Devenir et être clinicienne », annonce déjà la couleur : l'apport de cette profession, sa valorisation et son développement sont au cœur de la journée romande des cliniciennes, qui se tient le 4 mai 2004 à l'EHC. Une première romande due à l'impulsion de l'ASRIC.

Les congressistes, tous professionnels en liens avec les soins infirmiers, se penchent sur l'historique et les perspectives d'une profession encore souvent méconnue, et peuvent débattre de leurs expériences professionnelles et de projets cliniques. La rencontre s'inscrit dans la ligne directrice de l'ASRIC, c'est-à-dire promouvoir la spécialisation clinique de l'infirmière/ier (voir ci-après).

L'ASRIC . . . et les autres

L'Assemblée Suisse Romande des infirmières/iers cliniciennes/iens ou ASRIC est née en novembre 2000, à l'instigation de son actuelle présidente, Corinne Vandenbulcke, infirmière clinicienne et hygiéniste à l'EHC, en collaboration avec Karim Mekdade, Infirmier-Chef d'Unité de Soins (ICUS) et clinicien à l'hôpital du Locle et Véronique Sechet, ICUS et clinicienne au CHUV. Ce premier regroupement de professionnelles cliniciennes compte aujourd'hui 71 membres, infirmières cliniciennes en formation, diplômées ou enseignantes. Les rencontres leur permettent de présenter leurs travaux de recherche et partager leurs expériences et connaissances professionnelles. Elles animent également des stands lors de congrès en Suisse et à l'étranger.

L'ASRIC est affiliée à l'Association Suisse des Infirmières (ASI) depuis 2003, élément essentiel pour sortir de l'ombre cette profession dont le travail se fait également en collaboration avec les autres professionnels, cliniciens ou non. C'est d'ailleurs Pierre Théraulaz, président de l'ASI, qui vient en personne évoquer la place de la clinicienne aujourd'hui et demain dans le paysage sanitaire suisse.

Implication de l'EHC

L'EHC, comme les cliniciennes, est soucieux d'améliorer constamment la qualité des prestations fournies, ceci au sein d'un réseau élargi de compétences. Ses collaborateurs sont donc encouragés à participer activement à leurs associations professionnelles.

Très impliquée dans le développement des soins, ayant invité l'ASRIC et étant un des sponsors de cette manifestation, la mission soins aigus de l'EHC est logiquement partie prenante dans cette première romande. Ainsi, outre Corinne Vandenbulcke et Isabelle Monteilhet, respectivement infirmière hygiéniste et infirmière clinicienne à l'EHC, Mario Desmedt, directeur de mission, détaille les bénéfices pour un hôpital de soins aigus de disposer d'une clinicienne.

Clinicienne(ien), mode d'emploi

Le travail de l'infirmière clinicienne consiste à améliorer la qualité des soins infirmiers, ceci en tenant compte du patient, de l'équipe infirmière et de l'institution. Il peut s'agir d'une personne intégrée dans une équipe, qui fonctionne comme clinicienne à temps partiel, ou d'une clinicienne à temps plein, appelée à seconder plusieurs services, voire une institution. Une de ses tâches est de

[1] Lire également infirmier clinicien dans tout le texte

se renseigner sur les modes de faire d'autres institutions, d'en tirer des idées qu'elle développe et retourne aux équipes concernées, permettant ainsi aux soins infirmiers de progresser.

Une expertise en matière de soins, de la diplomatie et de l'écoute, des talents d'organisation et de planification sont parmi les qualités première de la clinicienne pour accompagner des changements, enseigner, conduire des projets quelquefois pluridisciplinaires. Pour devenir, en bref, une personne ressource pour les soins infirmiers.

La formation de clinicienne est l'un des nombreux post-grades permettant aux infirmières de progresser professionnellement. La future clinicienne est titulaire d'un diplôme d'infirmière et de plusieurs années d'expérience. Quatre filières de formation existent actuellement en Romandie, dont le contenu et la durée sont encore variables d'une filière à l'autre. Bénéficiant de la mise en place des Hautes Ecoles Spécialisées (HES), l'uniformisation de la formation et des titres est l'un des axes de travail de l'ASRIC, avec la collaboration et le soutien de l'ASI.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à :

Mario Desmedt, directeur des soins aigus, Ensemble hospitalier de la Côte, au 021/804.28.84

Annexes :

- brochure de l'ASRIC
- flyer de la 1ère journée romande des cliniciennes/iens